

## Et en pratique ?

Pour vous, le tri devient plus simple !

- **C'est un emballage ? Déposez-le dans l'éco-sac !**
- **Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**
- **Déposez vos emballages en vrac dans l'éco-sac jaune. Ne pas les imbriquer.**

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Rappel : ces consignes de tri sont valables sur le territoire de la CCVP mais pas forcément ailleurs.

## Erreurs à éviter



Des erreurs sont régulièrement retrouvées dans les éco-sacs. Afin de les éviter, voici quelques rappels pratiques :

- Les **médicaments, seringues et autres déchets d'activités de soins à risques infectieux** (DASRI) ne doivent en aucun cas être déposés dans l'éco-sac. Des filières spécifiques ont été mises en place dans les pharmacies.



- Les **restes alimentaires** ne doivent pas être déposés dans votre éco-sac. Le compostage reste la meilleure solution.
- Les **couches et serviettes hygiéniques** sont encore trop souvent retrouvées dans les éco-sacs. Ces déchets doivent impérativement être jetés dans votre bac d'ordures ménagères.
- **Jouets en plastique, cintres, pots de fleurs en plastique** ne sont pas à mettre dans l'éco-sac.

## Réunions publiques



Des réunions d'informations sur l'extension des consignes de tri seront programmées en 2020.

- **Mercredi 8 janvier à 18h :** salle communale de DOMJEVIN
- **Vendredi 10 janvier à 20h :** espace Mansuy de BADONVILLER
- **Samedi 18 janvier à 18h :** salons de l'Hôtel de Ville de BLAMONT
- **Vendredi 24 janvier à 18h :** salle des fêtes de CIREY-SUR-VEZOUZE
- **Vendredi 31 janvier à 20h :** salle communale d'AVRICOURT

Communauté de Communes de Vezouze en Piémont  
38 rue de la Voie - 54 450 Blâmont - 03 83 42 46 46 - accueil@ccvp.fr - www.ccvp.fr



# LA LETTRE DU TRI

## DE VEZOUZE EN PIÉMONT

### CE QUI CHANGE...

### au 1<sup>er</sup> janvier 2020 !!!

### Extension des consignes de tri

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**



PAPERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

**+ NOUVEAU**



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

### Changement des horaires



Afin d'adapter les horaires à la fréquentation de la déchèterie et de les rendre plus simples, ceux-ci seront modifiés au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

	ÉTÉ Avril à Septembre	HIVER Octobre à mars
MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-17h



- Elle sera désormais fermée le **lundi**.
- La déchèterie est ouverte toute l'année y compris entre Noël et Nouvel an. Elle reste fermée les jours fériés.

**A noter : clôture des portes 10 minutes avant la fermeture du site**

# PLASTIQUES



# PAPIERS / CARTONS



# MÉTAUX



# VERRE



Sans couvercle  
Sans bouchon  
Sans capsule

**NOUVEAU !!!**



**CES EMBALLAGES VONT AUSSI DANS VOTRE ÉCO-SAC**

Sacs plastiques, pots de crème, pots de yaourt, tubes de dentifrice, boîtes d'œufs, tous films plastiques, barquettes...



**Déchèterie**



VERRE CULINAIRE NON CASSÉ (RÉEMPLOI)  
SI CASSÉ >> ORDURES MÉNAGÈRES

Ces déchets ne vont pas dans l'éco-sac



Si restes alimentaires

**Bien vider les emballages, ne pas les imbriquer !**

## Infos déchèterie

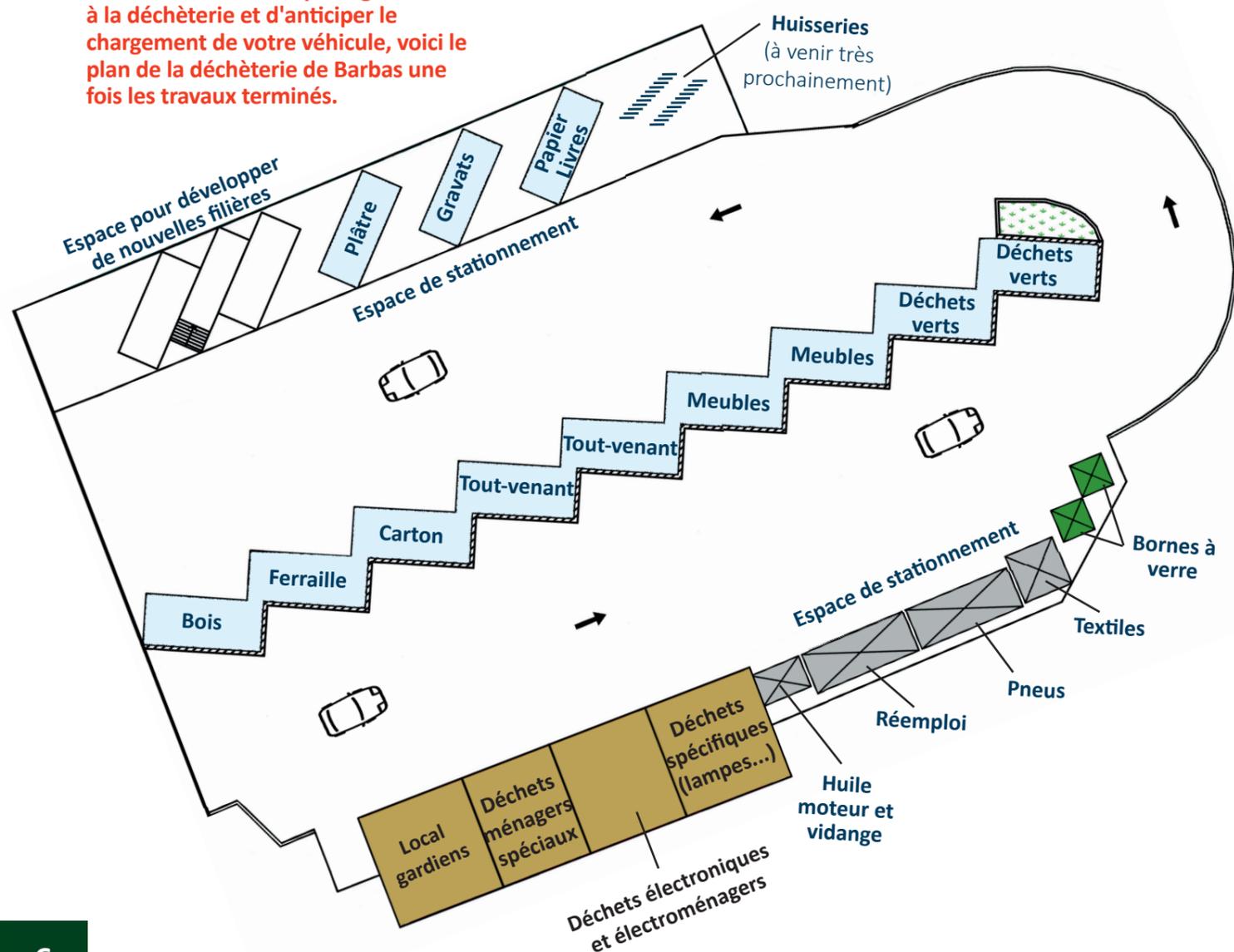
**A**près dix années de fonctionnement, la déchèterie de BARBAS est en cours de réhabilitation afin de répondre à de nouvelles normes et améliorer son fonctionnement.

L'objectif des travaux est également de fluidifier le trafic et de réduire le temps d'attente sur site. La création d'une troisième voie et la modification de l'ordre des bennes vont en ce sens. En effet, les bennes tout-venant, les plus utilisées à la

déchèterie, seront à présent au milieu du haut de quai pour ne pas « boucher » l'entrée sur site. Le nouveau plan de la déchèterie ci-dessous, qui entrera en vigueur dès les premiers jours de l'année, vous permettra d'anticiper le chargement de votre véhicule. Par ailleurs, comme évoqué en première page, les horaires sont également modifiés et le service sera ouvert une journée de plus par semaine. Cela permettra de ne plus attendre entre deux jours d'ouverture, ce qui sera bien plus simple à retenir pour

les usagers. L'agrandissement des surfaces au sol et sous abri permettra également d'anticiper de nouvelles filières qui se mettent en place. Des racks en bas de quai seront notamment installés en cours d'année pour y mettre les huisseries (portes, fenêtres, portes-fenêtres, montants, volets). Ces déchets ne seront ainsi plus mis dans la benne tout-venant et ne finiront donc plus en enfouissement.

**Afin de faciliter votre passage à la déchèterie et d'anticiper le chargement de votre véhicule, voici le plan de la déchèterie de Barbas une fois les travaux terminés.**



## Calendrier détachable →

### + d'emballages triés, + de recyclage



**Trier vos emballages devient plus simple !** A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans votre commune, vous pourrez déposer **tous vos emballages sans exception** dans le sac de tri jaune.

Depuis 2011, sur notre territoire, nous avons diminué le poids de nos ordures ménagères et augmenté parallèlement le recyclage des emballages grâce au tri sélectif. Les résultats sont encourageants et nous pouvons encore faire mieux.

**Recycler plus d'emballages en plastique**  
Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Faute de savoir

comment les recycler, les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Des solutions ont été trouvées et **aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !**

**La Communauté de Communes de Vezouze en Piémont s'engage pour faire progresser le recyclage.**

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront



bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France.

**Nous sommes tous acteurs du recyclage : Engageons-nous, trions plus !**

## Des doutes ? Des questions ?



Depuis août 2019, Virginie WEILL, nouvelle ambassadrice de tri et de prévention des déchets est arrivée au sein de la CCVP.

Ses missions sont diverses : intervenir auprès de la population et dans les écoles sur le tri, la prévention des déchets et principalement l'extension des consignes de tri.

Elle aura en charge de repérer les erreurs de tri et d'aller à la rencontre des habitants pour les informer sur les consignes. Elle animera également des ateliers compostage.

**En cas de doute, contactez Virginie WEILL au 03 83 72 02 91.**  
E-mail : tri@ccvp.fr.

Sortir les bacs  
et éco-sacs  
la veille après 20h

# Calendrier 2020

Attention : changement des jours de collecte pour les communes  
de Frémonville, Neufmaisons, Pexonne et Tanconville



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (Bacs pucés)

Angomont  
Barbas  
Bertrambois  
Bréménil  
Domèvre-sur-Vezouze  
Frémonville  
Halloville  
Harbouey  
Montreux  
Nonhigny  
Parux  
Petitmont  
Saint-Sauveur  
Tanconville  
Val-et-Châtillon

Collecte le  
**MARDI**

Ancerviller  
Buriville  
Fenneviller  
Fréménil  
Herbéviller  
Mignéville  
Montigny  
Neufmaisons  
Neuviller-lès-Badonviller  
Ogéville  
Pexonne  
Réclonville  
Saint-Martin  
Saint-Maurice-aux-  
Forges  
Sainte-Pôle

Collecte le  
**MERCREDI**

*Report de la collecte du  
1<sup>er</sup> janvier 2020 au jeudi  
2 janvier 2020*

Badonviller  
Cirey-sur-Vezouze

Collecte le  
**JEUDI**

Amenoncourt  
Autrepierre  
Avricourt  
Blâmont  
Blémerey  
Chazelles-sur-Albe  
Domjevin  
Emberménil  
Gogney  
Gondrexon  
Igney  
Leintrey  
Reillon  
Remoncourt  
Repaix  
Vaucourt  
Vého  
Verdenal  
Xousse

Collecte le  
**VENDREDI**

*Report de la collecte du  
1<sup>er</sup> mai 2020 au samedi 2  
mai 2020*

*Report de la collecte du  
25 décembre 2020 au  
samedi 26 décembre 2020*

## COLLECTE DES ÉCO-SACS (1 semaine sur 2)

Badonviller  
Fenneviller

Collecte le  
**LUNDI**  
Semaine Paire

6, 20 janvier	6, 20 juillet
3, 17 février	3, 17, 31 août
2, 16, 30 mars	14, 28 septembre
13, 27 avril	12, 26 octobre
11, 25 mai	9, 23 novembre
8, 22 juin	7, 21 décembre

Autrepierre  
Barbas  
Blâmont  
Chazelles-sur-Albe  
Domèvre-sur-Vezouze  
Gogney  
Gondrexon  
Igney  
Reillon  
Repaix  
Verdenal

Collecte le  
**LUNDI**  
Semaine Impaire

13, 27 janvier	13, 27 juillet
10, 24 février	10, 24 août
9, 23 mars	7, 21 septembre
6, 20 avril	5, 19 octobre
4, 18 mai	2, 16, 30 nov.
1 <sup>er</sup> , 15, 29 juin	14, 28 décembre

Bertrambois  
Cirey-sur-Vezouze

Collecte le  
**MARDI**  
Semaine Paire

7, 21 janvier	7, 21 juillet
4, 18 février	4, 18 août
3, 17, 31 mars	1 <sup>er</sup> , 15, 29 sept.
14, 28 avril	13, 27 octobre
12, 26 mai	10, 24 novembre
9, 23 juin	8, 22 décembre

Angomont  
Bréménil  
Frémonville  
Halloville  
Harbouey  
Montreux  
Nonhigny  
Parux  
Petitmont  
Saint-Sauveur  
Tanconville  
Val-et-Châtillon

Collecte le  
**MARDI**  
Semaine Impaire

14, 28 janvier	14, 28 juillet
11, 25 février	11, 25 août
10, 24 mars	8, 22 septembre
7, 21 avril	6, 20 octobre
5, 19 mai	3, 17 novembre
2, 16, 30 juin	1 <sup>er</sup> , 15, 29 déc.

Ancerviller  
Buriville  
Herbéviller  
Mignéville  
Montigny  
Neufmaisons  
Neuviller-lès-Badonviller  
Ogéville  
Pexonne  
Réclonville  
Saint-Martin  
Saint-Maurice-aux-  
Forges  
Sainte-Pôle

Collecte le  
**MERCREDI**  
Semaine Paire

8, 22 janvier	8, 22 juillet
5, 19 février	5, 19 août
4, 18 mars	2, 16, 30 sept.
1 <sup>er</sup> , 15, 29 avril	14, 28 octobre
13, 27 mai	11, 25 novembre
10, 24 juin	9, 23 décembre

Amenoncourt  
Avricourt  
Blémerey  
Domjevin  
Emberménil  
Fréménil  
Leintrey  
Remoncourt  
Vaucourt  
Vého  
Xousse

Collecte le  
**MERCREDI**  
Semaine Impaire

1 <sup>er</sup> , 15, 29 janvier	3, 17 juin
<i>Reporté au 2 janvier 2020</i>	1 <sup>er</sup> , 15, 29 juillet
12, 26 février	12, 26 août
11, 25 mars	9, 23 septembre
8, 22 avril	7, 21 octobre
6, 20 mai	4, 18 nov.
	2, 16, 30 déc.

Seuls les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre sont reportés.  
La collecte est maintenue les autres jours fériés.